

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Demande d'aide juridictionnelle

- Pièce d'identité
- Dernier avis d'impôts (ou dernière déclaration de revenus)
- Attestation CAF des 6 derniers mois
- Justificatifs des revenus des 6 derniers mois (bulletins de paie, pôle emploi, indemnités maladie...)
- Quittance de loyer ou échéancier crédit immobilier

Si vous êtes marié ou pacsé, les mêmes documents sont à fournir concernant votre conjoint.